



Commission
des droits de la personne
et des droits de la jeunesse

Québec

bureau du président

Le 20 novembre 2006

Par télécopie

COMMISSION DES INSTITUTIONS

Monsieur Louis Dionne
Sous-ministre
Ministère de la Sécurité publique
2525, boul. Laurier, 5^e étage
Tour des Laurentides
Sainte-Foy (Québec) G1V 2L2

Déposé le : 21 NOVEMBRE 2006
N° : CI-56
Mandat : CP PL 36
Secrétaire [Signature]

Objet : *Projet de loi 36, Loi sur la confiscation, l'administration et l'affectation des produits et instruments d'activité illégales*

Monsieur le Sous-ministre,

J'accuse réception de votre lettre du 17 novembre concernant l'objet mentionné en rubrique dans laquelle vous apportez certaines précisions, et vous en remercie.

Après vérification de notre part, il appert toutefois que deux courriels en provenance de notre organisation ont bel et bien été acheminés à votre ministère (11 octobre; 14h32 et 7 novembre; 10h03). Dans ce dernier courriel, les deux questions de la Commission y étaient précisées, tel que convenu. Je comprends de votre lettre que ces deux courriels n'ont jamais été reçus par votre ministère. N'étant pas en mesure d'expliquer cette situation, nous ne pouvons qu'en déplorer les conséquences.

Aussi, je vous remercie de nous avoir transmis, avec votre lettre du 17 novembre, la position de votre ministère sur les deux questions formulées par la Commission concernant le projet de loi en question.

Tel que demandé, s'il advenait que nous devions à nouveau solliciter des informations de la part de votre ministère, j'accepte avec empressement votre offre à l'effet de vous transmettre dorénavant nos requêtes.

Le 20 novembre 2006
Monsieur Louis Dionne, sous-ministre

2

Soyez assuré de l'entière collaboration de la Commission pour éviter que pareille situation ne se reproduise.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le sous-ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président par intérim,



Marc-André Dowd, avocat

c.c. Monsieur Louis Breault, secrétaire de la Commission des institutions
Me Danièle Montminy, sous-ministre de la Justice et sous-procureure
générale du Québec